

**VOITURE** Des Neuchâtelois voient leur facture augmenter fortement en raison du nouveau calcul, plus écologique, voulu par les autorités cantonales.

# La taxe auto fait grincer des dents

FRANÇOISE KUENZI

Surprise, hier, pour de nombreux automobilistes neuchâtelois: alors que certains d'entre eux s'attendaient à une baisse de leur taxe auto pour 2014 – c'est en tout cas ce qui avait été dit au Grand Conseil – ils ont découvert, en ouvrant l'enveloppe qui est envoyée ces jours par le Service neuchâtelois des automobiles et de la navigation (Scan), qu'ils allaient en réalité payer davantage que l'an passé.

«C'est un scandale et ça me dégoûte: cette nouvelle loi est absolument antisociale», témoigne une travailleuse sociale. Cette dame a été contactée hier matin par un retraité chaud-fonnier dont elle gère le budget. «Il était paniqué: sa taxe auto a passé de 491 à 765 francs par an, soit une augmentation de 274 francs. C'est énorme pour des personnes âgées!»

## Critères écologiques

En fait, la nouvelle loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux, acceptée par le Grand Conseil en octobre et entrée en vigueur le 1er janvier, a voulu introduire le principe d'une «écologisation» de la taxe. Dont le montant est désormais lié d'une part à la consommation de carburant du véhicule (émissions de CO<sub>2</sub>), et d'autre part à l'âge du véhicule. Et non plus au poids, comme dans le passé.

Ainsi, plus le véhicule émet de CO<sub>2</sub>, plus sa taxe augmente. Mais celle-ci diminue en revanche de 8 fr. par année d'ancienneté, ceci pour «récompenser» le fait de garder sa voiture très longtemps et donc de tenir compte de l'énergie nécessaire à la production des véhicules, ce qui est appelé l'énergie grise.

«Les plus fortes hausses de taxe frappent les voitures de sport, et selon les modèles cela peut atteindre le double de l'an dernier», explique Philippe Burri, directeur du Scan. «Mais c'est vrai que nous avons été quelque peu surpris par la consommation de certaines voitures de tourisme. On note par exemple que pour des véhicules d'environ 7 ans, les marques allemandes ont souvent des moteurs plus performants que les françaises ou les italiennes.»

Hier en tous les cas, plusieurs lecteurs nous ont fait part de leur mécontentement. Le propriétaire d'un monospace de 1,4 litre voit sa facture augmenter de 27%, la taxe d'une Opel Zafira



Une facture qui passe de 291 à 409 francs: de nombreux conducteurs neuchâtelois voient leur taxe fortement augmenter en 2014. DAVID MARCHON

ra passe de 391 à 445 francs et celle d'une Renault Modus de 1996 s'offre une hausse de 23%. «Youpie, je fais enfin partie de l'élite du canton qui pollue à tout va!», ironise son propriétaire marinois. Quant à la voiture du Chaud-fonnier mentionné auparavant, il s'agit d'une Saab de 1997, dont les fortes émissions ne sont pas compensées par le bonus lié à l'âge.

## «Je changerais de voiture si j'en avais les moyens»

«Et pourtant, je ne consomme que 8,6 litres aux 100 km», relève-t-il. «Je ne comprends pas une hausse pareille, qui pénalise clairement les personnes âgées. Si j'en avais les moyens, j'achèterais volontiers une nouvelle voiture moins polluante, mais je suis à l'AVS et au bénéfice de prestations complémentaires.» Et d'ajouter: «Sans ma voiture, je suis perdu, d'autant que j'ai du mal à me déplacer à pied.»

Même s'il dit comprendre la réaction de certains Neuchâtelois, Philippe Burri rappelle qu'il s'agit d'une volonté politique: «Le Conseil d'Etat et c'était une décision courageuse, a voulu rendre attentifs les automobilistes aux émissions de CO<sub>2</sub>, notamment lorsqu'ils choisiront une nouvelle voiture. De côté-là on peut dire que c'est réussi», relève-t-il, confronté lui aussi à de nombreuses réactions. «Il faut aussi voir cela sur le long terme: ceux qui garde-

ront leur véhicule bénéficieront de 8 fr. de moins chaque année, et ceux qui en changent seront incités à choisir un véhicule moins polluant.»

## Fin de la taxe d'élimination

Et de relever également que la taxe d'élimination de 100 francs qui était appliquée jusqu'ici lors de la première immatriculation dans le canton est désormais supprimée. Le coût de l'élimination est donc inclus dans la taxe annuelle. Par ailleurs, la loi prévoyait de toute façon une augmentation de 2,5% pour rattraper l'inflation, qui n'avait plus été imputée au montant des taxes depuis plusieurs années. Globalement, le montant de l'encaissement par l'Etat des taxes 2014 est dans la ligne de 2012: 42,8 millions ont été encaissés en 2012 et 45,5 millions ont été budgétés en 2014, soit une hausse de 6,3%.

Mais avec la claquette reçue par

certain automobilistes, il y a aussi ceux qui ont vu leur facture baisser? «Oui, et nous avons même reçu quelques coups de téléphone de conducteurs qui croyaient à une erreur de notre part parce qu'ils pensaient devoir payer plus», ré-

pond Philippe Burri. En fait, les conducteurs de voitures récentes consommant peu et ceux de voitures de plus de 20 ans sont les gagnants de l'histoire, ces derniers bénéficiant de 8 fr. de moins par année d'ancienneté. Contrairement à ce conducteur



COMMENTAIRE NICOLAS WILLEMEN nwillemin@l'impartial.ch

## Pas très social et peu écolo

A la base, l'idée semblait bonne: taxer les voitures selon leur consommation d'essence et donc leur émission de CO<sub>2</sub>. En plus, cette «bonne idée» devait profiter, selon certains, à la majorité des conducteurs neuchâtelois dont la facture annuelle devait baisser.

Le résultat à l'arrivée est cependant plutôt décevant en écoutant les récriminations parvenues à notre rédaction. Bien sûr, ne râlent que les mécontents qui voient leur facture grimper! Mais ces hausses sont spectaculaires et touchent surtout des gens qui n'ont pas forcément les moyens

de se payer des voitures neuves ou de changer de véhicule. Ce sont donc souvent des petites gens qui passent ainsi à la caisse. Pas très social tout ça!

Sans compter que l'acquisition d'un nouveau modèle moins gourmand coûtera plus cher que la hausse de la taxe auto.

Enfin, il est globalement plus écologique de conserver une voiture d'une dizaine d'années dont la consommation est supérieure à la moyenne mais qui continue de fonctionner que d'en acheter une nouvelle. ◉

## DOUBLES FACTURES

Pas de bol: les factures envoyées par le Service des automobiles ont non seulement fâché de nombreux Neuchâtelois, mais le Scan a, en plus, été confronté à un bug informatique. Un millier de factures ont été envoyées... à double! Un problème identifié et corrigé, indique Philippe Burri, qui précise que si un conducteur payait malencontreusement deux fois sa facture, il serait bien sûr remboursé. «Nous nous excusons auprès des personnes concernées, qui peuvent bien sûr détruire le doublon.»

des Verrières qui, subissant une hausse de 39%, a calculé qu'il devrait garder sa voiture jusqu'en... 2033 pour payer à nouveau le montant de 2013!

Mais le directeur du Scan relativise: il faut mettre en regard, dit-il, une hausse de la taxe de 50 francs sur un budget voiture estimé au minimum à 5000 francs par an. «Et on peut dire que les autorités veulent rendre les Neuchâtelois attentifs au constat suivant: les ressources en pétrole sont très clairement limitées et elles doivent être utilisées avec intelligence.» ◉

## QUESTIONS À...



LUCIEN WILLEMEN AUTEUR DU LIVRE «EN VOITURE SIMONE»

## «On punit ceux qui prennent réellement soin de l'environnement»

**Les propriétaires de voitures mises sur le marché il y a quelques années protestent contre le montant de leur taxe. C'est justifié?**

Absolument. On a voulu rendre cette taxe écologique en la calculant sur la base des émissions de CO<sub>2</sub>. Mais comme on peut le constater, cette méthode est antisociale et défavorable à l'environnement.

### Comment ça?

Cette taxe invite les gens à se débarrasser de leur voiture vieille de quelques années en parfait état de marche pour une nouvelle. Ceci est défavorable pour l'environnement, car d'une part la fabrication d'une voiture, c'est très polluant. D'autre part, on crée une surproduction sur le marché de l'automobile, ce qui pousse des véhicules en état de marche à la démolition. En matière automobile, comme

on peut le lire dans le livre «En voiture Simone», le geste à haut potentiel pour l'environnement, c'est d'utiliser sa voiture jusqu'au bout. En taxant plus lourdement les anciens véhicules, on punit au final ceux qui prennent réellement soin de l'environnement!

### Même compte tenu du recyclage?

Le recyclage c'est beaucoup d'énergie grise. Et détruire des objets qui fonctionnent encore, c'est un énorme gaspillage de ressources et d'énergie.

### Mais l'idée de taxer davantage les véhicules les plus polluants n'est-elle pas bonne?

Ce critère provoque des résultats paradoxaux. Ainsi, une Porsche Panamera GTS neuve de 4800 cm<sup>3</sup>, de 316CV passe de 1044 fr. à 845 fr., soit une baisse de 20%.

Dans le grand luxe toujours, une Mercedes S500 à 4 roues motrices de 4663 cm<sup>3</sup> développant 320CV passe de 1099 à 745 soit une baisse 32%. En comparaison, une VW polo 1,2 lit de 1197 cm<sup>3</sup> développant 66 cv passe de 301 fr. à 297 fr., soit 1,3% de moins!

### N'êtes-vous pas satisfait néanmoins d'avoir influencé le débat en soulevant l'aspect antisocial de cette taxe?

Je suis satisfait que la notion d'énergie grise ait été intégrée dans le calcul. C'est une première suisse et je salue le courage politique des députés. Mais, comme on peut le constater, la diminution de 8 fr. par année d'ancienneté du véhicule n'est pas suffisante pour rendre la taxe cohérente sur le plan environnemental et social. Le critère CO<sub>2</sub> reste trop déterminant dans la formule de calcul. ◉ **LBV**

## «Nous étions réservés»

«Nous étions globalement plutôt réservés face à ce projet de loi», relève Pierre-Daniel Senn, président de la section neuchâteloise de l'Union des professionnels suisses de l'automobile. Interrogé la semaine dernière sur le sujet, il estimait que le nouveau mode de calcul n'avait guère déchaîné les passions jusque-là auprès des clients des garages et ne les avait pas incités à opter pour un modèle plutôt qu'un autre. «Et il ne faut pas oublier que les nouvelles voitures consommant moins, l'Etat se retrouvera année après année avec des taxes globalement moins élevées. S'il veut recevoir le même montant global, il sera bien obligé de revoir cette taxe à la hausse!» ◉